

Statut
apprenti

BTSa

Aménagements Paysagers

Découvrez l'esprit MFR



De la conception à la réalisation :
former les futurs chefs d'équipe

Les + de la MFR :

internat
suivi spécialisé
travaux pratiques sur le site
pédagogie par projet en relation
avec le territoire



Cursus de formation

Une offre de parcours en 2 ans sous statut apprentissage.

La formation débouche sur un diplôme :

- Le BTSa Aménagements Paysagers validé en CCF et en épreuves terminales en fin de deuxième année.

Conditions d'accès à la formation :

Peuvent être admis en 1^{ère} année les élèves :

- Titulaire d'un Baccalauréat
 - avec obtention d'un contrat d'apprentissage
- admission sur dossier et entretien avec le responsable de formation

Peuvent être admis en classe de deuxième année les élèves :

- sortant d'une première année de BTSa Aménagements paysagers
 - avec obtention d'un contrat d'apprentissage

Admission sur dossier et entretien avec le responsable de formation

Délai maximum d'accès à la formation : 3 mois après la date de rentrée

Nous consulter pour toute demande de dérogation particulière

Objectifs de la formation sur le cycle BTSa:

- 1^{ère} année
 - Intégration en milieu professionnel : 20 semaines à la MFR et 27 semaines en entreprise
 - Acquisition des capacités professionnelles relatives aux métiers de l'aménagement paysager.

- **2^{ème} année**

- Approfondissement de l'intégration en milieu professionnel : 20 semaines à la MFR et 27 semaines en entreprise
- Développement des compétences dans le domaine de la communication, de l'expression et dans les domaines techniques.

Les enseignements du cycle BTS :

Domaines généraux	Domaines techniques
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Traitement de données ✓ Anglais ✓ Technique d'expression et communication ✓ Economie sociale et juridique ✓ Technique information multimédia ✓ EPS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contexte d'aménagements paysagers ✓ Connaissance végétaux et gestion des espaces ✓ Techniques d'implantation et de construction ✓ Gestion technico-économique ✓ Elaboration d'un projet

Compétences, capacités professionnelles attendues :

- Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement.
- Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement.
- Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale.
- Assurer la gestion économique des chantiers.
- Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager.
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en aménagement paysager pour faire face à une situation professionnelle.

Les possibilités de formations après le BTSa AP :

- Poursuite d'études en :

Licence pro aménagement paysager
Certificats de spécialisation
Licence infographie paysagère

- Insertion professionnelle :

Responsable de chantiers
Conducteur de travaux
Technicien bureau d'études
Technicien service espaces verts en collectivité
Technico-commercial jardinerie
Création d'entreprise

Les + de la MFR :

- Un cadre de formation et de vie résidentielle favorisant la réussite
- Desserte par les transports en commun www.tub-bourg.fr (carpostal 04 74 45 07 60)
- Une pédagogie basée sur le projet professionnel
- La participation à des actions en lien avec le territoire (salons professionnels, travaux pratiques...)
- L'insertion professionnelle facilitée à l'issue de la formation grâce à l'alternance
- SST1 : Formation Sauveteur Secouriste au Travail.

Quelques conseils pour trouver une entreprise :

- Délimitez un plan de recherche géographique basé sur vos moyens de locomotions.
- Entraînez-vous avec des proches à la présentation et au premier contact en entreprise.
- Demandez à parler à la bonne personne (chef d'entreprise).
- Référent apprentissage : Contacter Denis PETAY au 06 75 75 68 69 ou par mail denis.petay@mfr.asso.fr

- *Modalités et tarifs sur notre site Internet (onglet : Espace Familles)*

Nous contacter :

171 chemin de la Vernée - 01960 Péronnas
Email : mfr.peronnas@mfr.asso.fr - Tél 04 74 21 55 14
www.mfr-peronnas.fr
Siret 779 337 377 00021 - APE 8532Z